

CONVOCATIONS DU 12 JUIN 2014.

SEANCE DU 20 JUIN 2014.

L'an deux mille quatorze, le vingt juin , à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire sous la présidence de Jacques HAMELIN, Maire

PRESENTS : HAMELIN Jacques, LECARPENTIER Régine, CRANOIS Louis, CALVET Jennifer, LEBOULENGER, Rémi, DUBOST Gyslain, JEANNOT Patricia, LE SAUX Michel, VILLAIN Stéphanie.

ABSENTS : Joël LEQUILBEC (procuration à Régine LECARPENTIER et Jean-Francis LABASQUE (procuration à Jacques HAMELIN).

COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE.

Copie du compte-rendu de la dernière séance en date du 16 mai 2014 étant annexée à la convocation de la présente, Monsieur le Maire invite les membres de l'assemblée à émettre leurs éventuelles observations. Aucune remarque particulière n'étant formulée, il passe le registre pour signature.

2014-79. DEMISSION DE MME DUVAL.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame Véronique annonçant sa démission en qualité d'adjoint administratif à temps non complet au sein de notre collectivité.

Après en avoir délibéré, l'assemblée accepte cette requête et autorise Monsieur le Maire à recruter un remplaçant et signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision .

2014- 80. REMPLACEMENT DE LA GOUTTIERE DU SEMAPHORE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis 14168PL50 du 16 mai 2015 présenté par l'entreprise SANITOIT concernant le remplacement d'une gouttière en cuivre au « Sémaphore de Jardeheu » pour un montant de 619.92 euros TTC.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision .

2014-81. ELARGISSEMENT DE LA CHASSE DES VAUX MATRANS.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis 140382.5 140058 du 2 juin 2014 proposé par GEOMAT , concernant le relevé topographique de l'état actuel et la réalisation d'un document modificatif du parcellaire cadastral nécessaire au projet d'élargissement de la « chasse des Vaux Matrans » pour un montant de 1 800 euros TTC.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision .

2014-82. RACCORDEMENT DES GITES DE LA RIVIERE AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT EAUX USEES.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis/facture 62/ 2014 présenté par la Communauté de Communes de la Hague en date du 13 mai 2014 et concernant le raccordement au réseau d'assainissement Eaux Usées des Gîtes du Hameau « La Rivière » pour un montant de 1 522.56 euros TTC.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision .

2014-83. RACCORDEMENT DES GITES DE LA RIVIERE AU RESEAU D'ADDUCTION EAU POTABLE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis/facture 61/ 2014 présenté par la Communauté de Communes de la Hague en date du 13 mai 2014 et concernant le raccordement au réseau d'adduction eau potable des Gîtes du Hameau « La Rivière » pour un montant de 1 671.12euros TTC.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision .

POSE D'UN PORTAIL A LA RESIDENCE DU CLOS AUX LIEVRES

Après discussion , le conseil municipal demande un délai de réflexion sur le projet de pose d'un portail à l'entrée de la résidence du « Clos aux Lièvres » ne sachant pas s'il s'agit de la bonne solution pour assurer la sécurité des enfants, surtout s'ils ne sont pas résidents du site.

**2014-84. POSE D'INSERTS DANS LES LOGEMENTS COMMUNAUX
« POLIDOR »**

Suite à la requête des locataires des logement communaux « POLIDOR » et après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de financer les travaux de tubage nécessaires à la mise en place d'inserts.

Des devis seront sollicités par la commune auprès des entreprises compétentes.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision .

2014-85. ENTRETIEN DU VEHICULE BOXER.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis 180CVV2SR du 20 mai 2014 présenté par « LE RELAIS DE LA HAGUE » concernant l'entretien du véhicule BOXER pour un montant de 408.15 euros TTC.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision .

**2014-86. MODIFICATION BUDGETAIRE. AMORTISSEMENT DE LA
SUBVENTION VERSEE POUR LA BIBLIOTHEQUE.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la décision budgétaire suivante :

<u>Dépenses</u>	6811	+ 3 166.67
	023	- 3.166.67
<u>Recettes</u>	28041581	+ 3.166.67
	021	- 3.166.67

REQUETE DE M. RENET FLORENT.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M. Florent RENET résidant à Omonville-La - Petite et réclamant l'élargissement du chemin communal « Les Asselins ».

Après discussion, le conseil municipal précise qu'il n'entend pas donner suite à cette requête. Si M. RENET obtient l'accord des propriétaires concernés par cet éventuel élargissement, il pourra réaliser les travaux à ses frais.

URBANISME.

Monsieur le Maire présente la demande de permis de construire déposée par AREVA NP , enregistrée sous le n° 05016314Q0003 et concernant la construction d'un bâtiment industrialisé à usage de bureaux.
L'assemblée émet un avis favorable à l'égard de cette demande d'utilisation du sol.

2014-87. AGENDAS 2015.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la commande de 300 « REGATTA DIAMANT » auprès des établissements ADLER au prix de 3.19 euros/unité HT.
L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision .

2014-88. ACHAT D'UN FOUR MICRO-ONDES.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la facture DARTY n° 916V335644 du 11 juin 2014 concernant l'achat d'un four micro ondes pour un montant de 239.99 euros TTC.
L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision .

FPIC.

Monsieur le Maire présente les notifications BERCY 2014 qui s'appliquent de droit commun aux communes, si elles ne le revendiquent à l'unanimité.
Ainsi la commune de Digulleville devrait payer la somme de 29.509 euros.
Par solidarité, la municipalité permet à Monsieur le Maire d'opter pour le scénario prévoyant un versement de 79.113 euros, lors de la prochaine session de la CCH.

2014-89. SUBVENTIONS 2014.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accorde les subventions suivantes, au titre de l'année 2014 :

Associations communales :

➤ Comité des fêtes de Digulleville	méchoui	490.00
	fonctionnement	1.300.00
	arbre de Noël	25 euros/enfant concerné en fin d'année
➤ Association communale ACPG-CATM de Digulleville		100.00
➤ Club 3° Age Omonville-la-Rogue »le Trait d'Union »		600.00
➤ Association du Douet du Marais		200.00

Humanitaire et Recherche Médicale :

➤ Association des Aveugles et malvoyants de la Manche		100.00
➤ Ligue Nationale contre le Cancer . Comité de la Manche		150.00
➤ Secours Catholique		100.00
➤ Union des Donneurs de sang Bénévoles		100.00
➤ Perce-Neige		100.00
➤ Fondation pour la Recherche Médicale		200.00
➤ Association Française des Sclérosés en Plaques		100.00
➤ Croix Rouge Française		100.00
➤ Restos du Cœur		300.00
➤ Association Normande d'Entraide aux Handicapés Phys.		100.00
➤ UNAFAM Manche		100.00
➤ L'Espérance		100.00
➤ Banque Alimentaire		100.00
➤ TELETHON/ AFM		400.00
➤ Association Vaincrabe		150.00
➤ Groupe d'Entraide au Profit des handicapés de la Hague		200.00
➤ Centre de Documentation et information des Femmes et des		80.00
➤ Association France Alzheimer		150.00
➤ Association des Paralysés de France		100.00
➤ Association pour le don d'organes et de tissus humains		50.00
➤		

Associations cantonales :

➤ Chorale aux Quatre Vents		140.00
➤ Judo Club de la Hague		250.00
➤ Société Nationale de sauvetage en Mer		400.00
➤ Association Aide à Domicile en Milieu Rural		200.00
➤ Tennis Club de la Hague		200.00
➤ Etoile Sportive Pointe Hague		300.00
➤ Association Les Primevères		200.00
➤ Association Hague Gym		350.00
➤ Association Culture et Formation Musicale		70.00
➤ SHR de Beaumont-Hague		80.00
➤ Aéroplage Club Cherbourg Hague		50.00
➤ Antirouille		100.00
➤ Hague Natation		250.00
➤ Association Sportive Auderville		105.00
➤ Hague Gym Volontaire		70.00
➤ CAACH		330.00
➤ HRC		150.00
➤ Jeune amicale des sapeurs Pompiers		100.00
➤ Pointe Hague Hand Ball		50.00
➤ Association GRE-VITALITE		50.00
➤ Hague Marine		100.00
➤ Amicale cycliste Les Haguards		100.00

Scolaire :

➤ Coopérative scolaire RPI	150.00
➤ Association des Parents d'Elèves du RPI	300.00
➤ Association des parents d'élèves du Collège Le Hague Dick	300.00
➤ Foyer socio-éducatif du collège de Bt Hague	120.00

Divers :

➤ Bleuets de France	130.00
➤ Mutuelle	120.00
➤ Association Entraide Sociale 3e Age = 1.83 euro/habitant	539.85
➤ Amicale du personnel = 1.5% masse salariale	1.500.00
➤ Raid des Contrebandiers	50.00
➤ Association « Sortir du Silence »	400.00
➤ La Barjo	50.00

AFFAIRES DIVERSES.

- La séance est levée à 23 H 45.
- La prochaine réunion est fixée au 10 juillet 2014
- Une réunion du CCAS est prévue le 7 juillet 2014.
- Les délibérations 2014-79 à 2014- 89 sont intégrées au présent rapport de la réunion du 20 juin 2014.

Le Maire
Jacques HAMELIN